

# champ libre

N° 19 - avril 2006



Chers amis,

Dans le précédent numéro de Champ Libre, nous vous annonçons nos objectifs pour l'année 2006. Au travers de ce bulletin, vous pourrez découvrir la progression rapide de nos projets. Seulement quelques semaines après son arrivée, notre chargé d'éducation a développé de nombreux outils pédagogiques pour sensibiliser les plus jeunes à notre cause. A Bruxelles, lors d'une manifestation que nous avons organisée pour les poulets, plusieurs ministres nous ont assuré de leur soutien. A Fontainebleau, nous sommes intervenus à l'école de gendarmerie qui forme chaque année 300 motards. A la suite de notre vigoureuse campagne menée au plan international, nous sommes parvenus à faire supprimer les subventions pour l'exportation de bovins vivants vers le Moyen-Orient. Autant d'actions et de résultats dont nous pouvons nous réjouir, car elles contribuent à réduire maintenant ou demain les souffrances dont sont victimes les animaux d'élevage. Notre cause progresse et la PMAF aussi, tout cela, grâce à vous ! Merci pour votre fidélité, votre soutien et l'attachement que vous témoignez à la PMAF et à son action !

Bien à vous !

G. Zuccolo

Ghislain Zuccolo  
Directeur



Illustration : Nicolas Huerreblais - PMAF

## Bienvenue sur [www.education.pmaf.org](http://www.education.pmaf.org), le site Internet de la PMAF dédié à l'action éducative.



L'enfant exprime souvent une empathie naturelle à l'égard des autres formes de vie. Face à des animaux expressifs, vulnérables, inventifs, curieux ou méfiants, dociles ou exaspérants, il se reconnaît dans l'éventail de leurs émotions et leur personnalité individuelle. En outre, psychologues et pédagogues s'accordent pour reconnaître que la relation aux animaux favorise le développement et l'épanouissement de l'enfant. Forte de ce constat, la PMAF dispose désormais d'un site éducatif réunissant un ensemble de documents (exercices, dossiers, brochures, vidéos, ...) et de séquences intégrées dans une progression pédagogique, et associant également des activités en classe.

Découvrez ainsi le conte de la ferme des animaux en compagnie de Lolita la pie, testez vos connaissances à l'aide du jeu des 7 familles des animaux de la ferme, ou mettez votre personnalité à l'épreuve des questions du « Kestenpense »..., autant de séquences constituant les prémisses du premier centre de ressources pour le public scolaire consacré aux animaux d'élevage.

En éclairant les citoyens de demain sur les conditions de vie des animaux de ferme, sur la brutalité institutionnelle qu'ils subissent dans les élevages industriels, l'action éducative de la PMAF espère accompagner chaque enfant dans sa capacité à

encourager, par ses choix de consommation, une relation aux animaux empreinte de compassion et dénuée de violence.

### NOUS CONTACTER

Vous êtes enseignant ou parent d'élève ?  
 Vous souhaitez organiser une intervention pédagogique pour des élèves ?  
 Vous souhaitez soutenir financièrement un de nos projets éducatifs ? Vous souhaitez évaluer nos outils pédagogiques ?  
 >> Contactez le département Education :  
[www.education.pmaf.org](http://www.education.pmaf.org)  
 Dominic Hofbauer - 03 87 36 46 05  
 Courriel : [education@pmaf.org](mailto:education@pmaf.org)

# PMAF



Compassion In World Farming France

### ÉDUCATION ..... p.1

Bienvenue sur [www.education.pmaf.org](http://www.education.pmaf.org), le site Internet de la PMAF dédié à l'action éducative.

### POULETS ..... p.2

La presse et les ministres nous apportent leur soutien.

### TRANSPORT ..... p.2

La PMAF révèle les inacceptables conditions de transport des chevreux.

### TRANSPORT ..... p.3

La PMAF intervient à l'École nationale de gendarmerie de Fontainebleau.

### EXPORT DE BOVINS ..... p.4

La fin des subventions pour les bovins exportés au Moyen-Orient.

### AÏD EL KÉBIR ..... p.4

Une fête au goût amer.

sommaire

## POULETS ←

# LA PRESSE ET LES MINISTRES NOUS APPORTENT LEUR SOUTIEN

**Poursuite de notre campagne contre l'élevage intensif des poulets.**

**A** Strasbourg, Reims, Nancy et Metz, nous avons poursuivi nos efforts en février pour aller à la rencontre des consommateurs, parfois sous la neige et le froid. Cela valait la peine puisque nous avons pu bénéficier d'une importante couverture médiatique dans la presse écrite, radiophonique et télévisuelle et ainsi, toucher des milliers de consommateurs pour les sensibiliser aux terribles conditions d'élevage intensif des poulets élevés pour la viande. France 3 Alsace a consacré un long reportage sur notre action, illustrée par des images de poulets en élevage intensif fournies par la PMAF. « Halte à l'élevage intensif ! » titrait cet article diffusé à 200 000 exemplaires dans *l'Est Républicain* le lendemain de notre passage à Nancy. Nous pourrions multiplier les exemples. Votre soutien à la PMAF n'est pas vain et le bien-être des animaux dans les élevages est en train de devenir un sujet digne d'intérêt auprès des médias. Les tours de France permettent d'offrir un contre-pouvoir au marketing des filières. Ce printemps, nous continuons à sillonner les grandes villes de France, en Bretagne et Pays de la Loire, grandes régions de production intensive. Rendez-vous sur notre site Internet [www.poulets.fr](http://www.poulets.fr) pour les dates précises ou contactez-nous directement au siège de l'association.

Nous avons évoqué le projet de Directive européenne pour la protection des poulets dans les élevages dans le dernier numéro de *Champ Libre*. La Directive devrait être adoptée au printemps prochain. Nous avons organisé une manifestation à Bruxelles le 20 mars 2006 à l'occasion du Conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne pour les inciter à adopter une directive la plus progressive possi-



De nombreux membres de la PMAF sont venus manifester devant le Conseil des ministres de l'Union européenne à Bruxelles, le 20 mars dernier.

ble. Le bus en partance de Paris était plein et l'ambiance très chaleureuse. Cette manifestation a été un succès puisque pas moins de cinq ministres<sup>(1)</sup> sont venus à notre rencontre pour nous assurer de leur soutien ! Le gouvernement français n'a pas souhaité répondre à notre invitation mais nous ne baissons pas les bras. 50 000 signatures de pétitions ont d'ores et déjà été recueillies par la PMAF auprès de citoyens français. Nous organiserons une autre manifestation le 19 juin au Luxembourg à l'occasion d'un autre Conseil des ministres qui devrait prendre une décision définitive sur cette directive. Le départ se fera de Paris. Contactez Nathalie si vous souhaitez participer et soutenir cette prochaine manifestation. Courriel : [nathalie@pmaf.org](mailto:nathalie@pmaf.org)

<sup>(1)</sup> Les ministres allemand, autrichien, hollandais, danois et suédois et un représentant du gouvernement britannique sont venus à notre rencontre pour nous assurer de leur soutien.



Des conditions de transport inadmissibles dénoncées par nos enquêteurs.

## → TRANSPORT

## LA PMAF RÉVÈLE LES INACCEPTABLES CONDITIONS DE TRANSPORT DES CHEVREUX

**Une enquête filmée dévoile comment, chaque année, des milliers de chevreaux sont transportés dans des petites cages en plastique, normalement destinées au transport de volailles.**

**L**a France compte une importante population caprine. Environ 900 000 chèvres sont utilisées pour la production de lait qui permet la confection de fromages. Afin d'obtenir une production maximale de lait, les éleveurs provoquent les naissances en inséminant les chèvres chaque année. Lorsque les chevreaux viennent au monde, les mâles n'ont presque aucune utilité puisqu'ils ne pourront pas produire de lait. Ainsi, chaque année, des milliers de cabris sont retirés à leur mère quelques jours seulement après leur naissance, et sont envoyés à l'abattoir. Une ex-éleveuse de chèvres, membre de la PMAF, nous a alerté sur les déplorables conditions de transport de ces cabris, sous-produits de la production laitière. Aussi, nous avons dé-

cidé de mener une enquête filmée qui a révélé que chaque année, des milliers de chevreaux sont transportés dans des petites cages en plastique, normalement destinées au transport de volailles.

De telles conditions de transport nous paraissent inappropriées, et en infraction avec la réglementation européenne qui protège les animaux en cours de transport. En effet, dans ces cages, les chevreaux ne peuvent pas se tenir debout dans une position naturelle, l'air peut difficilement circuler, et les animaux ne sont pas à l'abri des excréments des animaux encagés au-dessus d'eux. Les images que nous avons tournées lors de plusieurs chargements de camions révèlent également que les chevreaux sont souvent chargés avec brutalité dans des cages surpeuplées. On transporte aussi parfois des agneaux de cette manière. Nous avons alerté la Commission européenne, et nous sommes intervenus auprès du ministère de l'Agriculture pour dénoncer ces conditions de transport. Le dossier suit son cours, et nous avons bon espoir que grâce à l'intervention de la PMAF, l'Union européenne contraindra la France à abandonner l'usage de ces cages pour le transport de chevreaux. ●

**Grâce à votre soutien, la PMAF peut assurer une présence sur les marchés aux bestiaux et sur les routes de France. Notre présence sur le terrain nous permet ainsi de venir en aide à de nombreux animaux. Votre générosité nous donne les moyens d'agir préventivement pour qu'ils ne soient plus malmenés.**

## TRANSPORT ←

# LA PMAF INTERVIENT À L'ÉCOLE NATIONALE DE GENDARMERIE DE FONTAINEBLEAU



La PMAF intervient régulièrement auprès des escadrons afin de les sensibiliser à la réglementation.

**En janvier dernier, l'ensemble des gendarmes formateurs nationaux ont eu droit à notre présentation de la réglementation protégeant les animaux en cours de transport.**

Le réseau routier qui quadrille notre pays est si important qu'il est impossible, pour la PMAF, de surveiller l'ensemble des routes qui traversent notre pays. La mobilisation des gendarmes français pour veiller à la protection des animaux transportés est donc indispensable. C'est pourquoi la PMAF a entamé de nombreuses actions de sensibilisation et de formation des gendarmes. La dernière en date a eu lieu en janvier dernier à l'école nationale de la gendarmerie nationale de Fontainebleau.

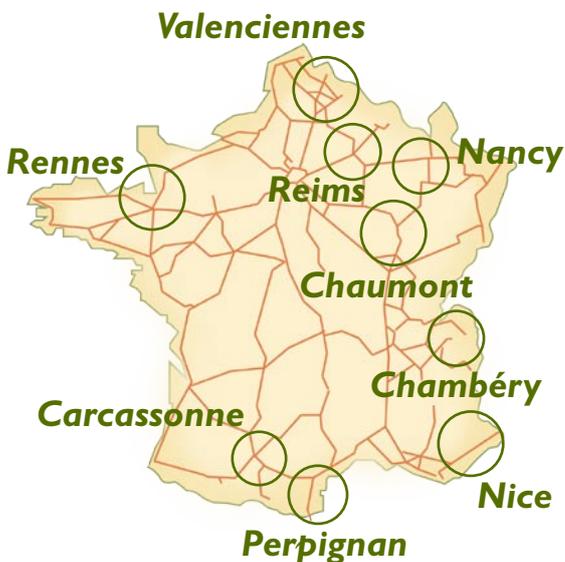
Au cours d'une après-midi, nous avons présenté toute la réglementation à l'ensemble des gendarmes formateurs de cette école. Nous leur avons également laissé une copie de notre diaporama qui sera utilisé par les formateurs pour les aider à remplir leur mission d'instruction, ainsi que 300 exemplaires de notre brochure *Transport des animaux, appliquons la loi* qui sera remise à chacun de leurs élèves.

Nous devons à nouveau intervenir dans cette école cet été, pour rappeler la réglementation, cette fois-ci, auprès de sous-officiers de gendarmerie en formation « formateur relais écologie environnement ».

En mars, nous avons également fait un rappel de la réglementation auprès de l'Escadron départemental de la sécurité routière d'Ille-et-Vilaine.

A ce jour, nous avons formé des escadrons de gendarmerie situés au nord, au sud, à l'est et à l'ouest de la France. Il est donc plus difficile à un transporteur d'animaux contrevenant à la loi de passer entre les mailles du filet !

Grâce à notre travail, la PMAF bénéficie désormais d'une sérieuse réputation d'efficacité au sein de la Gendarmerie nationale qui n'hésite plus à faire appel à nous. Nous souhaitons développer notre partenariat avec la gendarmerie. Vos dons nous sont indispensables pour que nous puissions poursuivre notre collaboration avec la Gendarmerie nationale et développer des nouveaux projets en 2007. Merci à tous pour votre générosité ! ●



A ce jour, nous avons formé des escadrons de gendarmerie situés au nord, au sud, à l'est et à l'ouest de la France.

## EXPORT DE BOVINS ←

# LA FIN DES SUBVENTIONS POUR LES BOVINS EXPORTÉS AU MOYEN-ORIENT

**Victoire pour les animaux : les exportations de bovins vers le Moyen-Orient ne seront plus subventionnées.**

**A** la veille de Noël, l'Union européenne a décidé de suspendre le versement de subventions pour l'exportation de bovins destinés à l'abattage, vers l'Égypte et le Liban. La suppression de ces subventions devraient réduire considérablement le nombre de bovins exportés depuis l'Union européenne vers le Moyen-Orient. La France est depuis longtemps partie prenante de ce cruel commerce ; chaque année, elle exporte environ 70 000 bovins vers le Liban. La Commissaire européenne pour l'agriculture et le développement rural, Mariann Fischer Boel, a clairement précisé que des considérations propres au bien-être animal ont joué un rôle important pour l'amener à recommander que soit mis un terme au versement de ces subventions. Depuis de nombreuses années, la PMAF dénonce et agit contre ces exportations.

En effet, elles imposent des souffrances importantes, un grand stress inhérent au long voyage vers le Moyen-Orient, et des méthodes d'abattage utilisées particulièrement cruelles. Nous allons désormais concentrer nos efforts tout particulièrement pour contrer les exportations d'animaux depuis le Brésil et l'Australie vers le Moyen-Orient. Pour mener à bien cet objectif, un comité de pilotage a été constitué, il sera coordonné par une jeune membre de la PMAF qui vient d'obtenir un Master de Commerce et Management des Affaires internationales. Notre objectif est que les pays du Moyen-Orient remplacent leurs importations d'animaux vivants par des importations de carcasses. Vous pouvez soutenir ce projet en nous adressant un don, ou, si vous connaissez particulièrement bien le Moyen-Orient, vous pouvez vous associer à notre groupe de travail qui se réunira régulièrement à Paris et travaillera par l'échange de courriels. ●



*La mairie de Roubaix a mis des bennes à disposition des personnes ayant égorgé des moutons en différents endroits de façon illégale, une situation intolérable contre laquelle la PMAF a protesté.*

## → AÏD EL KÉBIR UNE FÊTE AU GOÛT AMER

**Cette année encore, des dysfonctionnements importants ont été constatés au cours de la fête de l'Aïd El Kébir.**

**C**ette année encore, la PMAF était sur le terrain pour rendre compte des conditions d'abattage des moutons. Si les abattoirs que nous avons visités respectaient la réglementation dans les grandes lignes, des dysfonctionnements importants ont cependant été constatés. Un abattoir temporaire avait été ouvert à Aschères-le-Marché dans le Loiret. L'organisation générale était correcte mais les moutons étaient suspendus aussitôt après la saignée, ce qui n'est pas légal, l'immobilisation des animaux devant être maintenue durant toute la saignée. Nous avons également inspecté l'abattoir temporaire mis en place à Blois. L'immobilisation des moutons était précaire et le professionnalisme des tueurs très douteux. Nous avons filmé un mouton recevant son premier coup de couteau 3 minutes et 30 secondes après avoir été placé sur le poste d'abattage, et un nouveau coup encore une minute après... La législation précise pourtant que la mise à mort des animaux doit être réalisée aussitôt après immobilisation et que la saignée doit être effectuée de manière à provoquer un saignement rapide, profus et complet. Nous avons fait part de ces situations aux autorités compétentes.

Nous avons protesté auprès de la mairie de Roubaix qui avait mis des bennes à disposition des personnes ayant égorgé des moutons en différents endroits de façon illégale, une situation intolérable.

En 2005, la PMAF avait révélé les conditions déplorables de mise à mort des moutons à l'occasion de l'Aïd-el-Kébir en Savoie dans deux abattoirs temporaires pourtant agréés par les services de l'Etat. Il semblerait que nos protestations aient porté leurs fruits puisque cette année le préfet a interdit l'abattage de moutons sur le marché aux bestiaux de Chambéry.

2006 connaîtra un autre Aïd prévu pour le 31 décembre... ce qui devrait encore davantage compliquer la situation. Nous continuerons à suivre ce dossier de près pour inciter la communauté musulmane et les autorités françaises à améliorer l'organisation de ce rite religieux en ... respectant la loi. ●

champ libre - N°19

**Editeur :** PMAF - Protection mondiale des animaux de ferme (Compassion In World Farming France)  
Association régie par la loi du 19 avril 1908  
Siège social : 8 ter en Chandellerue - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1  
Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82  
Courriel : courrier@pmaf.org  
**Représentant légal :** Charles Notin  
**Directeur :** Ghislain Zuccolo  
**Directeur de la publication :** Ghislain Zuccolo  
**Responsable de la rédaction :** Nathalie Becker  
**Maquette :** Nicolas Hunerblaus  
**Imprimeur :** Deklic Graphique - Zone de l'encensement - BP 60197 - 88207 REMIREMONT cedex  
**Dépôt légal :** avril 2006  
**ISSN :** 1562-6202  
**Commission paritaire :** en cours  
Ce numéro a été édité à 6 000 exemplaires et imprimé sur du papier recyclé.  
Champ Libre est édité trimestriellement.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Reproduction des textes et des illustrations interdite sans accord préalable.